

LE COÛT DU SERVICE POUR GÉRER VOS DÉCHETS EN 2018

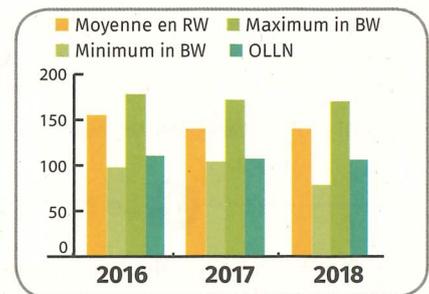
VILLE D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
Intercommunale de gestion des déchets inBW
31385 habitants

1 La production de déchets des ménages et leur gestion

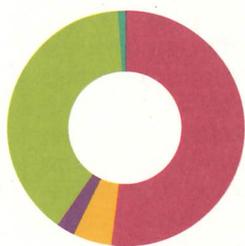
Kg/an/habitant	Région wallonne*	OLLN	Quel est le service de collecte et de traitement ?
Ordures ménagères résiduelles	138,48	104,94	Collectes en porte à porte des sacs «jaunes» incinérés
Déchets organiques	15,36	11,77	Collectes en porte à porte des déchets organiques biométhanisés
Déchets verts	59,77	71,97	Collectes sélectives en porte à porte + recyparcs / Compostage
Encombrants	46,69	37,10	Broyage - Incinération
Déchets inertes	87,55	82,65	Recyparcs / Recyclage
Bois	34,46	41,53	Recyparcs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	50,06	50,67	Collectes sélectives en porte à porte + recyparcs / Recyclage
Verres	29,63	34,96	Recyparcs + Bulles / Recyclage
PMC	16,31	14,39	Collectes sélectives en porte à porte + recyparcs / Recyclage
Métaux	7,43	9,26	Recyparcs / Recyclage
DEEE	6,02	7,41	Recyparcs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus,...)	12,4	12,94	Recyparcs / Tri - Valorisation - Recyclage
TOTAL	504,16	479,59	

Évolution des ordures ménagères résiduelles en kg/hab/an

Années	Moyenne en RW	Minimum in BW	Maximum in BW	OLLN
2016	156,33	96,60	176,17	109,37
2017	138,48	102,76	170,15	106,23
2018	138,48	77,55	168,39	104,94



2 Coûts communaux à charge du citoyen en 2018



	€/an/habitant	en %
Collecte et traitement des ordures ménagères + organiques	25,40 €	52,08 %
Gestion administrative	2,54 €	5,21 %
Collectes sélectives et traitement	1,23 €	2,52 %
Coûts liés aux recyparcs	19,10 €	39,16 %
Action prévention	0,50 €	1,03 %
Total	48,77 €	100,00 %

3 Sources de financement

	en €	en %
Vente de sacs payants	619 590,00	28,19 %
Région Wallonne (subside)	232 240,02	10,57 %
Consommateurs (coût obligations de reprise = votre contribution via l'achat de certains produits**)	375 270,45	17,07 %
Commune (taxe forfaitaire)	970 805,00	44,17 %
Total	2 197 905,47	100,00 %



* chiffres 2017

** détail du coût des obligations de reprise : huiles usagées (0,097 €/ha), huile de friture (0 €/hab), piles (1,62 €/hab), emballages (6,90 €/hab), pneus (1,81 €/hab), DEEE (1,53 €/hab).

*** la taxe forfaitaire et le service minimum comprennent les services en porte-à-porte des déchets tout-venant, des papiers-cartons, des PMC, des organiques ainsi qu'à la demande la collecte des déchets de branchages et encombrants ainsi que la collecte du verre et le parc à conteneurs.

Services minimum : Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères / Collectes sélectives des papiers, des verres et des PMC / Recyparcs.



3... 2... 1...

0 déchet en 2025



COMMUNES
ZÉRO DÉCHET
- WALLONIE -

Partageons cette ambition!

Le mouvement « Zéro Déchet » a le vent en poupe, à juste titre. De plus en plus d'initiatives sont lancées pour inciter à adopter des comportements au quotidien qui génèrent moins de déchets : Repair'cafés, ateliers récup', vide-dressing, magasins qui acceptent vos contenants et/ou proposent du vrac...

Le rôle primordial des pouvoirs locaux

Les communes ont un rôle crucial à jouer dans la mise en place des systèmes de tri et de collectes sélectives ainsi que dans la décision des modes de tarification optimale pour faire évoluer les comportements. On cite souvent les résultats obtenus ailleurs (San Francisco vise le zéro déchet en 2020, Capannori et 50 autres municipalités italiennes produisent moins de 50 kilos de déchets résiduels par habitant,...) alors que la moyenne de déchets produits en Wallonie est de 150 kg/an/personne !

Le niveau local a l'avantage d'être plus proche des citoyens pour organiser la concertation et la co-construction avec eux, mieux cibler certains quartiers/populations et mettre en place des mesures qualitatives et pas uniquement quantitatives.

Récemment, notre Ville a élaboré un plan d'actions zéro-déchet qui reprend un ensemble d'initiatives qui peuvent être mises en œuvre par les ménages, les étudiants, les entreprises ou encore les commerces. Ce plan est consultable sur <https://www.olln.be/fr/zero-dechet.html>

Parmi la liste des mesures reprises dans ce plan d'action, nous en pointons trois.

1 Le tri des organiques

En Wallonie, les déchets organiques constituent en moyenne 40% du poids des poubelles des ménages. Deux voies de valorisation biologique existent pour « réutiliser » ces déchets. La première consiste à composter pour obtenir un substrat réutilisable dans les jardins pour la fertilisation des sols. La seconde est la bio-méthanisation : elle passe nécessairement par la collecte de la fraction organique, ce que fait déjà notre Ville, et le traitement dans des installations dédiées. Soyons clairs : la non-utilisation des déchets organiques dans ces filières de compostage ou de méthanisation est un non-sens sur le plan écologique. Nous vous encourageons donc à trier vos déchets organiques et les déposer dans les sacs dédiés.

2 La poubelle au poids

Certaines communes organisent déjà la collecte en conteneur : chaque famille paie en fonction du poids de déchets qu'elle produit selon le principe du pollueur-payeur. La taxe forfaitaire annuelle donne droit à un nombre de kilos de déchets et à un nombre défini de collectes des conteneurs. Au-delà, une tarification supplémentaire est appliquée. Ce système incite ainsi chaque ménage à limiter au maximum sa production de déchets et à mieux trier la fraction organique (celle qui pèse le plus lourd).

3 Être curieux du zéro déchet : par où commencer ?

Voici les conseils de deux familles qui se sont engagées dans cette démarche

« Choisissez un domaine qui vous intéresse : les cosmétiques, les collations, les produits ménagers, la cuisine,... Et commencez par là ! Si vous n'avez vraiment pas le temps, emportez quelques sacs en tissus légers pour acheter fruits et légumes, ce sera déjà ça de sacs jetables en moins, même biodégradables, le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ! »

Geneviève

« En famille, nous modifions progressivement nos habitudes de consommation. Nous achetons de moins en moins de produits emballés et privilégions l'achat de produits locaux et en vrac. Nous consommons moins de viande, nous cultivons un potager et mangeons les œufs de nos poules. Nos enfants partent à l'école avec des collations « faites maison » et une gourde. Le plastique, ce n'est plus fantastique. Vive l'arrivée du savon et du shampoing solides ! »

Isabelle